



## **ASA des Canaux D'Oraison et des POURCELLES**

Établissement Public Administratif

Mairie BP:101 22 Rue Paul Jean 04700 ORAISON

e-mail : asa.oraison@free.fr Siret : 200 032 308 00013

### **INFORMATIONS**

Notre Association Syndicale, libre à sa création en 1948, est devenue Autorisée en 1955, Elle exploite le canal du Moulin d'Oraison, suite à la signature d'une convention avec la Mairie d'Oraison en 1954. L'aire géographique de celle-ci s'étend du nord du CD4B jusqu'au droit des Pourcelles sur la commune des Mées.

Après plusieurs décennies d'irrigation gravitaire, qui nécessitait le maintien d'un courant d'eau très important dans le canal principal, la décision de moderniser a été prise en 1998, pour se terminer en 2015 par l'aménagement de la prise R3 sur le canal d'aménagé de l'usine hydroélectrique d'Oraison. Cet aménagement permet un prélèvement à la demande, par le réseau aspersion, à la cote NGF 432 et en fonction des besoins du moment. Une canalisation enterrée restitue un débit de 250 l/s, cote NGF 358, pour alimenter un canal, en éléments béton à ciel ouvert et arroser, en basse pression, à partir de ce canal gravitaire, la partie de l'aire géographique de l'ASA située sous le village.

Actuellement les frais de fonctionnement sont supportés par le rôle recouvré auprès des adhérents. Cette situation montre une certaine fragilité, d'où l'idée de réfléchir à un revenu alternatif qui viendrait pérenniser l'assise financière de l'ASA et lui permettre de créer un fond de réserve en vue des futurs travaux de renouvellement d'un réseau vieillissant.

Actuellement nos prélèvements sont « encadrés » par une convention tri-partie à la légalité douteuse : EDF, ASA et un usager, la Mairie d'Oraison.

### **Données statistiques 2021**

Dotation « Droits fondés en titre » après fusion avec Les Pourcelles : 26 749 440 m<sup>3</sup> annuels

Prélèvement moyen sur les cinq dernières années : 3 624 613 m<sup>3</sup>

Prélèvement total 2020 : 4 243 608 m<sup>3</sup>, dont 2 500 000 gravitaire et 1 743 608 aspersion.

Nombre d'adhérents : 530

Surface : 659 ha dont Oraison 850 parcelles pour 404 hectares

Les Mées 240 parcelles pour 255 hectares